

Avant-propos

Si pour certains l'engagement militant est déjà ancré dans l'histoire, la notion de patrimoine géologique demeure un concept encore très nouveau qui nécessite information, pédagogie, mobilisation. Il est temps, après avoir mis en œuvre politique et moyens, notamment des outils juridiques adaptés, pour la conservation du monde vivant (espèces et habitats) de se préoccuper de la protection du monde minéral. L'année 1998 restera sans doute comme celle du vrai départ par la décision très officielle du ministère chargé de l'environnement de prendre en compte cet autre patrimoine naturel grâce à notamment la mise en place de la conférence permanente du patrimoine géologique. Cela étant, tout reste à faire ou presque : méthodes d'approche, inventaires, outils juridiques, modes de gestion... Une aventure passionnante est devant nous.

Bien avertis des questions relatives à la conservation du patrimoine naturel vivant, il nous faut reconnaître que le monde minéral nous pose des problèmes nouveaux. D'abord ce patrimoine ne se reproduit pas, du moins pas à l'échelle humaine et donc toute disparition est définitive. Ensuite, l'érosion, sous toutes ses formes, contribue naturellement à cette disparition. Enfin les objets géologiques qui nous environnent, témoins irremplaçables du passé de la Terre, sont aussi éléments de notre passé et en ce sens le patrimoine géologique rejoint le patrimoine culturel. Nous devons donc apprendre la conservation *in situ* sans exclure les prélèvements, formes de destruction. Nous devons reconnaître les collections comme des outils essentiels et les écrits comme des liens indispensables entre les objets *ex situ* et le terrain. La conservation du patrimoine géologique rencontrera des situations très diverses et complémentaires qui tiendront des approches naturalistes mais aussi des pratiques de l'archéologie, de la conservation des monuments historiques, de la muséographie... une aventure passionnante est devant nous.

La Bretagne n'a pas été en retard dans l'histoire de la protection de la nature (protection des Sept îles en 1913 par la LPO, création de la SEPNB et de son réseau régional de réserves en 1958). Elle ne l'est pas non plus dans la reconnaissance du patrimoine géologique grâce notamment à la culture fondamentalement naturaliste, *sensu lato*, de toute une génération de géologues universitaires, bien sûr acteurs également de la SEPNB et dont l'apport, dans cette nouvelle dynamique, sera essentiel. Une aventure passionnante est devant nous.

Max Jonin